

Extrait du Ville d'Avion

<http://ville-avion.fr/spip.php?article6379>

RENTREE SCOLAIRE 2018 : PRE- INSCRIPTIONS EN ECOLE MATERNELLE

- Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 9 janvier 2018

Copyright © Ville d'Avion - Tous droits réservés

Enfants concernés :

- " Les enfants non scolarisés nés entre 2013 et 2015,
- " Les enfants nés en 2016, (dans la limite des places disponibles dans les écoles)
- " Les enfants ayant déménagé.

Les parents doivent se munir :

- " du livret de famille,
- " du carnet de santé de l'enfant,
- " d'une facture récente pour justification du domicile.

Les parents qui travaillent et qui souhaitent scolariser leur enfant dans l'école proche du domicile de la nourrice doivent se munir en supplément :

- d'une attestation de travail notifiant les horaires de travail pour chacun des parents,
- d'un justificatif de domicile et d'une attestation sur l'honneur de la nourrice ou de la personne qui garde l'enfant.

Les demandes de pré-inscriptions seront prises à la Maison de l'Enfant Jacqueline POLY, rue Paul Alphand à Avion.

Au service ENSEIGNEMENT

03.21.14.76.50

Du 15 janvier 2018 au 15 avril 2018

le lundi de 14h00 à 17h 00, du mardi au vendredi de 9h 00 à 12h 00

et de 14h 00 à 17h 00

Après la pré-inscription administrative, les parents devront se rendre à l'école pour procéder à l'admission définitive